

APPROCHE POUR UNE GESTION CONCERTÉE ET PERFORMANTE DE LA PMH EN ZONE DE MONTAGNE, CAS DE BENI CHOUGRANE (MASCARA)

Laidia ZERKAOUI, Mohamed BENSLIMANE

Laboratoire LRSBG, Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, Université Mustapha Stambouli - Mascara, Algérie/, Courriel : laidia.zerkaoui@yahoo.com

Résumé

La gestion de l'eau en zone de montagne, constitue une préoccupation majeure en Algérie, du fait du double problème qu'elle pose, à savoir, l'envasement des barrages réservoirs et la dégradation de la fertilité des sols. Les monts de Béni Chougrane représentent un pilote expérimental du tell occidental pour l'identification des contraintes liées au mode de gestion des ressources eau, notamment par le recours aux petits barrages et retenues collinaires.

A cet effet, neuf (9) sites d'ouvrages de mobilisation des eaux de ruissellement font l'objet d'un suivi de leur gestion par les usagers d'agriculteurs, sensés être organisés en association d'intérêt commun (AIC). Or, cette forme d'organisation reste loin de répondre aux objectifs fixés par les pouvoirs publics, ce qui conduit à un dysfonctionnement de ces hydro systèmes montagneux, voir à des conflits d'usage à conséquences multiple.

La méthodologie adoptée dans ce travail est basée sur des enquêtes effectuées sur un échantillon d'Associations d'Intérêt Commun (AIC) exploitant les retenues collinaires pour l'irrigation des parcelles individuelles. Les investigations s'articulent sur deux niveaux d'enquêtes. Les enquêtes de Niveau 1 ont été conçues pour avoir une idée sur le fonctionnement des ouvrages de mobilisation et les opérations d'intérêt collectif. Les enquêtes de Niveau 2 ont été effectuées au niveau des parcelles individuelles afin d'évaluer la conduite et techniques d'irrigation utilisées et ainsi que l'application des mesures d'économie de l'eau.

Il est attendu de ces investigations, effectuées durant une période de trois ans (2012-2014), de s'acquérir sur la ressource en eau en termes de quantité et qualité, les équipements d'exhaure existants, les volumes extraits, le captage, l'entretien des retenues et la compréhension du droit d'usage et des obligations des usagers bénéficiaires.

En termes de résultats, nos enquêtes aboutissent à une exploitation de 67% de la ressource mobilisée par des agriculteurs engagés dans des associations d'intérêts communs(AIC) en cours de création. Le reste de la ressource (33%) est utilisé par les agriculteurs non organisés, d'où l'absence d'entretien et l'apparition des formes de dégradation des ouvrages. Cette situation est à l'origine de multiples conflits d'usage, dépassant parfois les compétences territoriales des collectivités locales.

Certains ouvrage, tel que le cas de la retenue de *Beni Timi*, dont la localisation chevauche sur deux wilayate (Mascara-Relizane), fait l'objet d'un conflit d'usage complexe, nécessitant un arbitrage pour une gestion concertée de l'eau, rôle dévolu à l'ABH (agence des bassins hydrographique), en tant qu'organe spécialisé dans l'usage efficient des ressources en eau à l'échelle régionale.

Outre, une diversité des produits agricoles et une intensification des cultures pratiquées, la PMH en zone de montagne des Béni Chougrane, a permis d'offrir 110 emplois, utilisées principalement pour le désherbage, la récolte et l'irrigation d'une superficie globale d'une centaine d'hectares. 85% de la main d'œuvre provient des familles des agriculteurs, membres des associations d'intérêt commun (AIC).

Enfin, les résultats de ces investigations mettent en évidence les contraintes d'ordre écologique (érosion des escarpements, envasement rapide, etc) qui s'interposent à la gestion durable des ressources en eau et en sol, fragilisant les espaces montagneux.

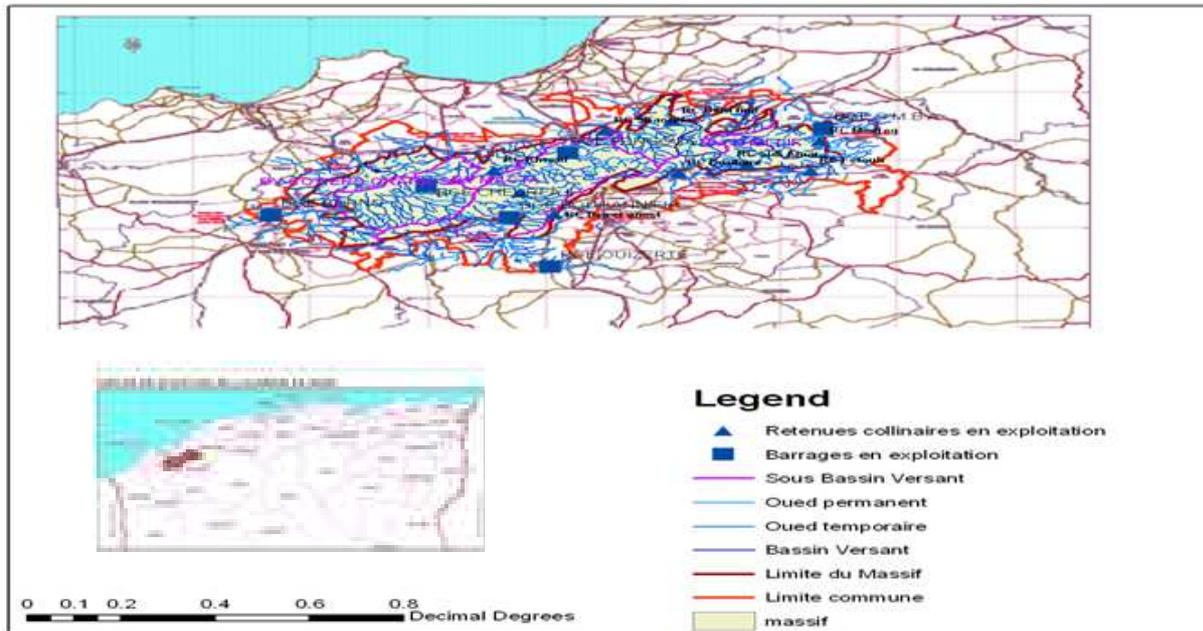


Fig.1. Localisation du site de l'étude

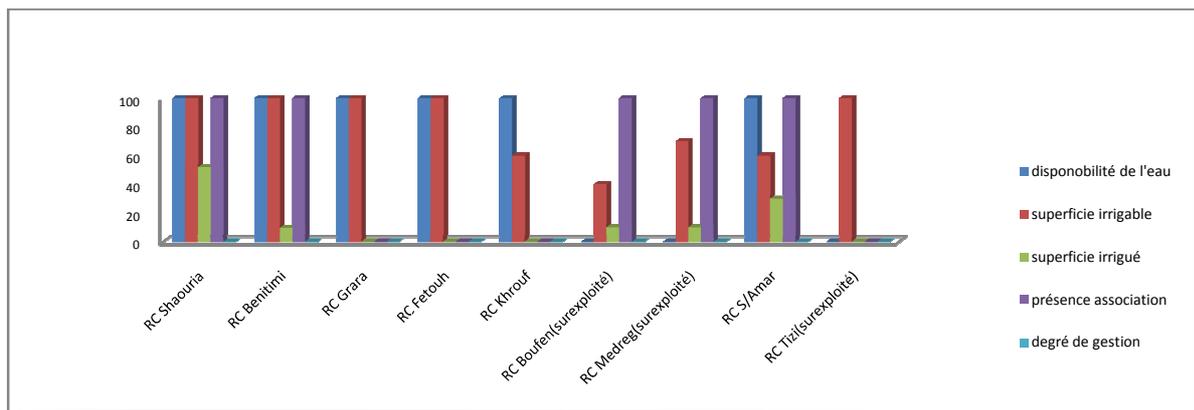


Fig. 2. Fonctionnement et performance des retenues collinaires des Monts de Béni Chougrane

Mots-clefs : Ressource en eau, zone de montagne, PMH, AIC, Béni Chougrane, Mascara.